

## Personnes ressources :

Madame Bouchra EL KIFANI :  
coordonnatrice du projet,  
professeure d'économie et gestion

Et un professeur de mathématiques :  
Monsieur Laurent RICHARD



### **L.E.G.T DR. KOEBERLE**

Bd Charlemagne BP 228  
67604 SELESTAT CEDEX

Tél : 03 88 92 10 84

@ : [ce.0670071N@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670071N@ac-strasbourg.fr)

[www.lycee-koerberle.fr](http://www.lycee-koerberle.fr)

## La démarche proposée :

- Choisir le produit ou le service à commercialiser.
- Réaliser une étude de marché.
- Définir les rôles et les missions de chaque élève: PDG, commerciaux, comptables, responsables de la communication, des ressources humaines,....
- Produire.
- Calculer les coûts de production, de revient et le prix de vente.
- Réaliser une campagne de communication.
- Argumenter auprès des clients et/ou des professionnels pour favoriser la commercialisation du produit.
- Tenir régulièrement les comptes de l'entreprise.
- Participer au championnat régional des mini-entreprises.



## **La mini-entreprise**

**en classe de**

**Seconde**



# La mini-entreprise

## Qu'est-ce qu'une mini-entreprise ?

« Une mini-entreprise rassemble un groupe de jeunes autour d'un projet entrepreneurial. Le projet est encadré par une équipe pédagogique et des conseillers professionnels (parrainage par une entreprise). La mini-entreprise fonctionne sur le modèle d'une Société Anonyme et développe un produit ou un service en vue de sa commercialisation ».

## Quelle équipe pédagogique ?

Ce projet est encadré par une équipe pédagogique et plus particulièrement par les professeurs d'économie et de mathématiques. Les notions seront développées dans le cadre du projet de manière transversale. Les autres disciplines seront sollicitées en fonction des besoins.

## Quels professionnels ?

L'association **entreprendre pour apprendre (EPA)** est un pilier indispensable à la réussite du projet.

Des professionnels suivront le projet de sa création à la clôture des comptes et feront office de conseiller technique.



## Quelles méthodes de travail ?

La réalité de l'entreprise permet d'aborder des notions fondamentales de manière concrète. Les élèves travaillent en groupe et en autonomie, découvrent l'entreprise et son fonctionnement.

## Pourquoi choisir la mini-entreprise ?

Ce projet de création d'entreprise vous permettra d'utiliser les technologies de l'information, de la communication, de développer votre autonomie et votre sens des responsabilités. Par la mise en situation réelle vous comprendrez plus rapidement les concepts, de manière inductive.

## Découvrir des disciplines :

Grâce à ce projet, vous aborderez et approfondirez vos connaissances en économie, gestion, mathématiques, français, langues et informatique. Vous mettrez en pratique les compétences indispensables à un entrepreneur.

## Mieux s'orienter :

La découverte de ces notions vous permettra d'envisager votre orientation et de construire votre projet professionnel de manière éclairée grâce à la rencontre avec des professionnels.

## Les enjeux :

Chaque mini-entreprise créée participe au championnat régional, à Strasbourg, pour présenter et défendre leur projet. Les projets primés participeront au championnat national puis européen.

## Un atout sur votre CV :

Participer activement à la création d'une entreprise au lycée un atout auprès des recruteurs.



## Comment m'inscrire ?

Lors de votre inscription en classe de seconde, vous choisissez le couple Économie (SES/PFEG) et ICN (Informatique et Création Numérique) ou LV3 Espagnol puis vous cochez la case "classe à thème mini-entreprise".

## Volume horaire :

1h30 par semaine dans le cadre de l'enseignement de l'économie et 1h30 d'accompagnement personnalisé.

## Rôle de l'accompagnement personnalisé :

L'accompagnement personnalisé sera un moment privilégié pour faire émerger les idées et se répartir le travail au sein des différents services : commercial, comptable, communication.....

